

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
17, Rue Henri Bocquillon
75015 PARIS

ANNEXE
AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2006
(MONTANT EXPRIME EN EUROS)

SOMMAIRE

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

**2 – DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES
COMPTABLES**

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

2 – BILAN PASSIF

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

D – AUTRES INFORMATIONS

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note n°1 :

► La Fédération Française de Voile fait l'objet d'un contrôle fiscal depuis le 24 octobre 2005 sur les années 2002-2003-2004.

Au 31 décembre 2005, l'année 2002 avait été notifiée, mais cette notification n'avait pas été acceptée par la FFVoile, une réponse avait été portée par lettre recommandée à la Direction des Impôts appuyée par un avocat pris à cet effet.

Toutes les réponses n'ont pas apportées satisfaction ainsi la FFVoile a porté le dossier devant la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires, le désaccord porte sur 41K€.

La commission n'a pas encore statuée à ce jour.

En ce qui concerne la plus value de l'immeuble qui était la partie principale de la notification, l'administration a abandonné sa notification.

Le redressement portant sur les années 2003 et 2004 principalement sur des problèmes de TVA et Taxe professionnelle ont été acceptés et réglés cette année 2006.

Note n°2 :

► En ce qui concerne les deux litiges prud'homiaux, initiés en 2003, les affaires sont terminées.

1 – Pour le premier dossier :

La salariée a formé un pourvoi en cassation suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 17 mai 2005 et la FFVoile a formé un pouvoir incident.

Par arrêté du 15 novembre 2006, la Cour de cassation a rejeté les pourvois principal et incident, l'affaire est donc terminée.

2 – Pour le deuxième dossier :

Les salariées ont formé un pourvoi en cassation suite à l'arrêté de la Cour d'Appel de Paris en date du 20 septembre 2005.

Par arrêté du 07 février 2007, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi et condamné les quatre membres du personnel pré-cités aux dépens. L'affaire est terminée.

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement N° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement N° 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments de patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Note n°3 :

Aucune dérogation aux principes et méthodes comptables n'a été appliquée sur l'exercice 2006.

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Note n°4 : Immobilisations corporelles

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2006

	SOLDE AU 31.12.05	ACQUISITIONS 06	SORTIES 06	SOLDE AU 31.12.06
TERRAIN du 17 Bocquillon	755 469,00	0	0	755 469,00
IMMEUBLE du 17 Bocquillon	3 021 878,00	0	0	3 021 878,00
LOGICIEL	0	11 618,42	0	11 618,42
MAT ROULANT	297 515,90	280 953,84		578 469,74
MAT NAUTIQUE	1 039 309,20	212 574,30	104 685,25	1 147 198,25
MAT DE BUREAU	112 899,21	0	4 617,18	108 282,03
MAT DIVERS	265 613,10	40 487,99	2 740,63	303 360,46
INFORMAT.	494 383,35	44 135,48	8 536,24	529 982,59
AGENCT du 17 Bocquillon	1 017 753,88	26 477,45	0	1 044 231,33
	7 004 821,63	616 247,48	120 579,30	7 500 489,82
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	6 600,89	0	6 600,89
	7 004 821,63	622 848,37	120 579,30	7 507 090,70

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2006

	SOLDE AU 31.12.05	DOTATIONS 06	REPRISES 06	SOLDE AU 31.12.06
IMMEUBLE du 17 Bocquillon	540 213,19	151 094,11		691 307,30
LOGICIEL	0	1 071,58	0	1 071,58
MAT ROULANT	285 560,21	84 405,08	0	369 965,29
MAT NAUTIQUE	783 321,86	227 526,18	100 740,40	910 107,64
MAT DE BUREAU	102 294,91	3 074,86	4 617,18	100 752,59
MAT DIVERS	157 952,45	37 373,77	2 262,33	193 063,89
MAT INFORMAT.	396 148,25	67 312,91	7 631,27	455 829,89
MAT NAUTIQUE	9 866,13	0	0	9 866,13
AGENCT du 17 Bocquillon	173 105,63	88 302,77	0	261 408,40
	2 448 462,63	660 161,26	115 251,18	2 993 372,71

MODE D'AMORTISSEMENT

Les durées moyennes d'amortissement les plus généralement retenues pour les différents postes ont été les suivantes :

Voitures Particulières	3 ans
Camions	3 ans
Remorques	3 ans
Vedettes	3 ans
Planche a voile	1 an.
Moteurs	3 ans
Dériveurs complets	
<u>Equipe de France</u>	
Europe	2 ans
Laser	1 an
Finn	2 ans
470	1 an
49er	1 an
Tornado	2 ans
<u>Equipe « Espoirs »</u>	
Quillards	2 ans
<u>Equipe de France</u>	
Yngling	2 ans
Star	2 ans
<u>Equipe « espoirs »</u>	
Quillards complets	3 ans
Matériel Nautique divers	3 ans
Matériel bureau	5 ans
Matériel Informatique	3 ans
Matériel Audiovisuel	5 ans
Matériel Médical	5 ans
Gros Oeuvres	60 ans
Menuiserie extérieure	20 ans
Technique (chauffage, électricité, plomberie)	12 ans
Agencement, sol et revêtement	10 ans

La durée des amortissements concernant les bateaux de compétition a été déterminée en accord avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Note n° 5 : Immobilisations financières

<u>DEPOT DE GARANTIE :</u>	<u>BRUT</u>
SGIC	662,74
91 Avenue Kléber	
TELEPEAGE	30,49
Cabinet BURGER	2 146,80
101, Rue de Prony	
75017 PARIS	
DOMOTEC	912,64
Le Technopolis	
145, Rue J. J Rousseau	
92130 ISSY LES MOULINEAUX	
LIBRAIRIE FAURE	25,00
21 Avenue Félix Faure	
75015 PARIS	
TOTAL	400,00
24 Cours MICHELET	
92069 PARIS LA DEFENSE	
CABINET FESSART	1 580,00
205 Rue St Honoré	
75001 PARIS	
	5 757,67

Note n°6 : Dotations financières

DOTATIONS FINANCIERES

Selon l'article 36 "Dotations et ressources annuelles" des statuts adoptés par l'Assemblée Générale du 17 mars 2007.

99 476,04

Note n°7: Titres immobilisés

Participation de 4 573,47 € concernant des titres du Conservatoire de Plaisance. Cette participation est provisionnée à 100%

Note n°8 : Immobilisations financières

Elles sont constituées par des avances permanentes.

Note n°9 : Stocks

Les stocks sont les suivants :

- un stock de vestes « Bonifacio 2005 » de 2 765,02 € évalué au prix d'achat pour 19 vestes et le reste soit 36 vestes au prix co financement 2006 avec une dépréciation constatée et comptabilisée de 969,48€
- un stock de vestes « Bonifacio 2006 » de 327,76 € évalué au prix co financement 2006.
- un stock de bouées de 5 976€ évalué au prix co financement 2006.

Note n° 10 : Acomptes sur frais

	BRUT	PROVISION
FOURNISSEURS	45 207,71	114,66
COUREURS	12 497,54	7 075,64
ENTRAINEURS	2 892,15	
	60 597,40	7 190,30

Note n° 11 : Clients et Clients Douteux

	<u>BRUT</u>	<u>PROVISION</u>
CLUBS DEBITEURS	39 412,38	-
CLUBS DOUTEUX	9 550,77	9 550,77
CLIENTS	400 513,22	-
CLIENTS DOUTEUX	13 459,13	11 678,16
	522 935,50	21 228,93

Note n° 12 : Autres Créances

	<u>BRUT</u>	<u>PROVISION</u>
<u>SUBVENTIONS A RECEVOIR</u>	160 970,00	-
<i>MINISTERE DES SPORTS</i>	160 970,00	
<u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	394 726,22	-
<u>DEBITEURS DIVERS</u>	11 850,00	-
<u>TICKETS RESTAURANT</u>	11 855,35	-
<u>TVA A RECUPERER</u>	144 928,65	-
<u>ETAT,IMPOT SOCIETE</u>	3 420,00	-
	727 750,22	-

Note n° 13 : Valeurs Mobilières de Placement

	<u>BRUT</u>
BPCA (SOF)	1 670,38
FONDS COM PLAC.	1 670,38
BRED	220 337,68
BP INSTITUTIONS	107 013,48
OPTIMEO INSTITUTIONS	113 324,20
	222 008,06
DOTATION STATUTAIRE	- 99 476,04
	122 532,02

La dotation statutaire est comptabilisée en immobilisations financières.

Valeur au 31/12/2005		Valeur d'achat	Valeur au 31/12/2006	Ecart
BPCA SOF		1670,38	1 688,09	17,71
Fonds Commun de placement		1 670,38	1 688,09	17,71
BRED		220 337,68	230 962,37	10 624,69
NATEXIS INSTITUT . JOUR C 1DEC		107 013,48	107 660,07	646,59
OPTIMEO INSTITUTIONS		113 324,20	123 302,30	9 978,10
		222 008,06	232 650,46	10 642,40

Note n° 14 : Disponibilités

BPCA SOF	9 286,93
BRED	-
BQUE POPULAIRE PROV.CORSE	32,49
CCP	18 614,47
CAISSE	354,40
CAISSE SOF	984,08

CAISSE DEVICES	446,19
	29 718,56

Note n° 15 : Charges constatées d'avance

	BRUT
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	
INFORMATIQUE	14 208,67
TELEPHONE-FAX-PHOTOCOPIEUR-AFFRANCHISSEMENT	4 818,22
ASSURANCES	17 229,46
ABONNEMENT REVUES	2 603,10
ABONNEMENT TRANSPORT	11 340,43
BILLETS AVION - HEBERGEMENT	85 497,24
DEPLACEMENTS DIVERS	412,23
LICENCES-LIVRETS-CARTES PUBS	22 418,26
SOF	8 738,09
SAILING ONE	10 871,64
STAGE Equipe de France St Lary 02/07	14 711,00
SPIRIT OF THE OCEAN	892,90
CARTES LA VOILE A L'ECOLE 2007	777,68
GARANTIE EXTENSION (INFORMATIQUE)	3 442,22
DIVERS	2 628,40
	200 589,54

2 - BILAN PASSIF

Note n°16 : Affectation du résultat

				Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du Résultat
Cumul résultat sur exercices antérieurs				371 147	- 371 147	0
Réserves Autres				970 612	- 970 612	0
Ecart de revalorisation « Immeuble »				74 739	- 74 739	0
Résultat de l'exercice 2006				3 135	(-) 3 135	-
Fonds de dotation statutaire					99 476	99 476
Autres fonds associatifs					1 320 157	1 320 157
TOTAL				1 419 633	0	1 419 633

Note n°17 : Fonds dédiés du Ministère

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources MJSVA	Fonds au 01.01.06	Utilisation	Engagement s 2006	Fonds au 31.12.06
Subvention d'Objectif 2005	287 674	287 187	487	487
Relations internationales	1 560	1 592	6 968	6 968
Subvention d'Objectif 2006	-	-	270 778	270 778

TOTAL	289 234	288 779	278 233	278 233

Note n°18 : Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

La convention d'objectif signée avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative prévoit le financement de biens comptabilisés à l'actif immobilisé de la Fédération. La part de la subvention finançant ces acquisitions est portée en « subvention d'investissement » afin de permettre une meilleure lisibilité du compte de résultat. En effet, la comptabilisation de cette subvention en produit entraînerait un décalage au niveau du résultat de l'exercice et des exercices à venir tout au long de la durée de l'amortissement des biens financés par le Ministère. Ce reclassement en « subventions d'investissement » est reporté au compte de résultat selon le même rythme que les dotations aux amortissements des biens financés

Subvention d'investissement

ANNEE	AU 01/01/2006	REPRISE	SUBVENTIO N	REGULARISATION Pour ajustement	AU 31/12/2006
1999	87 491,91	0	0	-47 444,65	40 047,26
2000	132 309,82	211,90	0	-1 689,46	135 894,85
2001	176 115,36	50 459,19	0	- 29 655,88	90 513,90
2002	333 251,25	0	0	10 957,24	344 208,49
2003	162 259,81	3 321,14	0	0	158 938,67
2004	213 822,44	44 254,80	0	4 937 ,98	174 505,62
2005	353 080,97	5 442,62	0	-3 016,76	344 621,59
2006	0	3 808,20	531 076,42	0	527 267,80
	1 458 331,56	107 497,85	531 076,42	- 65 911,53	1 815 998,60

Quote part subvention d'investissement

Année	Au 31/12/2006	Reprise 2006	Régularisation s	Dotations 2006	Au 31/12/2006
2006	1 068 531,43	107 497,85	- 25 831,29	359 995,47	1 295 197,76

--	--	--	--	--	--

Note n°19 : Provisions

	Solde au 31/12/2005	Dotations 2006	Reprises 2006	Solde au 31/12/2006
Titres immobilisés	4.573,47	0,00	0,00	4.573,47
Prêt	6 860,21	0,00	0,00	6 860,21
Provisions pour risques	19 700,00	0,00	19 700,00	0,00
Autres créances	22 986,69	0,00	11 517,50	11 469,19
Clients douteux	38 825,12	12 785,27	23 422,58	28 187,81
TOTAL PROVISIONS	92 945,49	12 785,27	54 640,08	51 090,68

Note n°20 : Emprunts

- Un premier emprunt de la BRED BANQUE POPULAIRE, contracté en 08/2003 pour l'acquisition de l'immeuble d'un montant de 2 300 000 € amortissable sur 15 ans qui prendra fin en août 2018.

- Un deuxième emprunt de la BRED BANQUE POPULAIRE, contracté en 01/2005 d'un montant de 330 000 € pour des travaux d'aménagement amortissable sur 14 ans qui prendra fin en juillet 2018.

Emprunts	Montant contracté	Capital restant du au 31/12/06	Echéance a (-) 1 an	Echéances a + 1an et (-) de 5 ans	Echéances a + de 5 ans
BRED BANQUE POPULAIRE	2 300 000	1 918 760	126 490	569 697	1 222 573
BRED BANQUE POPULAIRE	330 000	293 049	20 405	90 072	182 572
TOTAL	2 930 000	2 211 809	146 895	659 769	1 405 145

Note n° 21 : Dettes « Banques »

			<u>BRUT</u>
BRED BANQUE POPULAIRE			268 498,41
			268 498,41

Note n° 22 : Avances sur commandes licences et autres

		<u>BRUT</u>
CLUBS		96 682,30
CLIENTS "AVOIR A ETABLIR ET AUTRES		300,00
AVOIRS		
		96 982,30

Note n°23 : Fournisseurs

	<u>BRUT</u>
FOURNISSEURS	171 243,24
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	197 838,45
	369 081,69

Note n°24 : Dettes fiscales et sociales

<u>DETTES FISCALES</u>	107 942,43
TAXES SUR SALAIRES	12 288,44
TVA A PAYER	88 189,99
TAXE D'APPRENTISSAGE	7 464,00
<u>DETTES SOCIALES</u>	140 211,05
URSSAF	66 097,00
GARP	9 542,00
REUNICA	30 561,81
RESURCA	5 849,92
AXA	4 402,32
EFFORT A LA CONSTRUCTION	4 939,00
FORMATION CONTINUE	18 819,00
AGESSA	-
<u>PERSONNEL / VACATIONS MEDECINS</u>	45 228,19
<u>CONGES PAYES - PERSONNEL</u>	104 138,90
DETTES FISCALES ET SOCIALES	397 520,57

C) INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE RESULTAT

Mise à disposition par nos partenaires de matériel :

- **ICOM** : *Société spécialisée dans la commercialisation de produits relevant des radiocommunications*

Dotation en équipement de 20 radios VHF au prix de 10 980€ TTC

- **Bushnell Outdoor Products**, *groupe mondialement connu spécialisé à travers sa marque BOLLE dans la fabrication de lunettes de soleil à vocation sportive.*

Dotation en équipement d'un montant de 60 000€ TTC soit 20 000€ TTC par an soit environ 25 paires de lunettes de soleil BOLLE par an.

- **ADIDAS** : *Equipementier mondialement connu bénéficie dans le domaine des équipements de sport (textile, chaussures, accessoires...) d'une réputation internationale acquise grâce à ses développements techniques toujours poussés, ses engagements et son attachement profond depuis de longues années du monde du Sport.*

Dotation matérielle d'un montant de 25 000€ HT base tarif détaillants ADIDAS en vigueur

- **Marinepool Sport Artikel Gmb&CO.kg Spirit of the Ocean GmbH**, *société allemande, société mondialement connue spécialisée notamment dans la conception de produits techniques liés à la pratique de la Voile.*

Dotation de 50 000€ HT, prix de vente public

- **BRUNSWICK France, division Marine power**, *société spécialisée notamment dans la commercialisation de bateaux et de moteurs de bateaux.*

Prêt de 20 moteurs, valorisation au 31/12/2006 soit 138 833 euros

- **ESSILOR**, *groupe mondialement connu spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits optiques et notamment verres et instruments d'optique*
Dotation en équipements de 270 000€ HT, par an, prix de vente public pour l'ensemble de la durée du contrat soit :

▪ Dotation en verres de lunettes incluant les opérations de taillage/montage pour 240 000€ TTC pour l'ensemble des personnes désignées par la FFVoile.

▪ Prêts d'instruments d'optique pour 30 000€ TTC, mis à disposition de la FFVoile ou de toute personne morale désignée par cette dernière.

- **BAUSCH & LOMB**, groupe mondialement connu spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits optiques et collyres et notamment des lentilles de contact.

Dotation en équipement 180 000€ TTC, prix de vente public pour l'ensemble de la durée du contrat soit 60 000€ TTC par an soit un équipement complet par athlète par an comprenant les lentilles et les solutions pour tous types d'usage ou besoins visuels : myopie, astigmatisme, sport, etc...)

- **LE PETIT FUTE**,

Double page intérieure dans la nouvelle édition de la France à la voile 2007 contre un bandeau publicitaire « petit futé » valorisée à 3 800€ HT.

Effectif au 31 Décembre 2006

CADRES TECHNIQUES		18
ADMINISTRATIFS		31
Y compris les vacataires		

En ce qui concerne les Cadres techniques mis à notre disposition par le Ministère, la part du salaire qui leur est versée directement par leur administration d'origine n'a pas été intégrée dans les résultats financiers de la FFVoile ;

Provision pour l'engagement envers les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite au 31 Décembre 2006 estimé, mais non porté au compte de résultat

1 977,04 euros